

1. *Débitrice:* **PNG O-CLAIRE SA**, anc. av. de Champel 64,  
1206 Genève, act. sans dom. ni rés. connus
2. *Remarques:* Nous, Greffier au Tribunal de premier instance, assignons PNG O-CLAIRE SA, à comparaître le mardi 21 septembre 2004 à 14 heures, au Tribunal de Première Instance, salle B1, 2e cour, rez-de-chaussée, Palais de Justice, Place du Bourg-de-Four 1, Genève, pour la requête de faillite, poursuite no 02 144021 S, cause no C/11371/04-12 SF formée par la Fondation Institution Supplétive LPP, 35, av. de Montchoisi, 1001 Lausanne, requérante.

Tribunal de première instance  
1211 Genève 3  
(02425156)